

Et avec la précieuse collaboration du



Projet : Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc
2018-2021

TERMES DE REFERENCE (TDR)

APPEL A CONSULTATION

Étude de faisabilité analysant les conditions de réussite d'un programme d'alphabétisation spécifique adressée aux migrants (e) réfugiés (é) en situation régulière au Maroc, et notamment aux femmes migrantes.

Mission	Etude Réf ; E 2 IMG
Type de contrat	Contrat de bureau d'études
Durée	30 jours ouvrables à partir du 3 juin 2019
Date de début	25 jours après l'appel d'offre le 23 avril 2019
Date limite pour les propositions	Le 13 mai 2019
Processus de sélection	Appel à consultation

Liste d'abréviations

AECID	Agencia Española de Cooperación Internacional para Desarrollo
ANLCA	Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme
MAECI	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
MRE	Marocains Résidant à l'Étranger
MDM	Marocains du Monde
MDCMREAM	Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration
SNIA	Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile
SNMRE	Stratégie Nationale au profit des Marocains Résidant à l'Étranger
UE	Union Européenne

Table des matières :

1. Contexte de la consultation
2. Justification
3. Objectifs et consistance de la Consultation
4. Résultats Attendus
5. Compétences requises
6. Livrables et durée de la consultation
7. Population ciblée
8. Supervision de la consultation
9. Dossier de candidature
10. Méthodologie d'évaluation des offres
11. Procédure pour la soumission des offres

1. Contexte de la consultation :

Au cours des dix dernières années, l'évolution des schémas de migration a fait du Maroc un pays d'origine ou de transit de la migration, et de destination pour les migrants et demandeurs d'asiles.

La nouvelle politique migratoire adoptée par le Royaume du Maroc en 2013 a été conçue avec la volonté de répondre aux défis d'un nouveau contexte et ceci dans une approche globale en accord avec les engagements internationaux pris par le Royaume du Maroc en matière de migration et suivant les dispositions de la Constitution de 2011, qui réaffirme dans son préambule l'attachement aux droits humains.

En 2014, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) est adoptée ; elle est centrée sur l'intégration et l'accès aux services publics pour les migrants réguliers et réfugiés, et la gestion des flux migratoires selon une approche humaniste, les migrants non régularisés ayant également accès à certains services de base.

Dans le cadre du Cadre Unique d'appui de l'Union européenne (UE) au Maroc, l'UE et le Maroc ont signé une convention de financement en Décembre 2017 pour un programme d'appui aux politiques migratoires pour un montant de 35 millions d'euros pour la période 2017-2020.

En ce sens, sous le volet de l'aide complémentaire de ce programme, une subvention de délégation a été signée avec l'AECID pour la mise en œuvre d'un projet : « Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc ».

Au sein de la composante II de ce programme : Accompagner l'Agence Nationale de lutte contre l'Analphabétisme dans l'élaboration et la diffusion de programmes d'alphabétisation adaptés ciblant les migrants(tes) et réfugiés (es), il est attendu que l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme dispose :

- i) d'une méthodologie d'alphabétisation pour les migrants/tes et réfugiés (és) régularisé/es au Maroc
- ii) et d'un support pédagogique correspondant adapté et testé.

En ligne avec l'Objectif spécifique 3 de la SNIA « Former les immigrés et réfugiés aux langues et cultures marocaines » pour faciliter leur intégration éducative, l'ANLCA a signé en Octobre 2017 une convention de partenariat avec le MDCMREAM dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation et d'apprentissage des langues et cultures marocaines au profit des immigrants adultes résidents au Maroc.

La réalisation des dispositions de cet objectif passe par la concrétisation des actions suivantes :

- La connaissance des spécificités et des besoins en alphabétisation des MRE et des immigrants régularisés au Maroc ;
- L'élaboration des dispositifs d'alphabétisation et de formation spécifiques pour ces catégories ;
- L'élargissement de l'assiette des bénéficiaires par l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif E-Learning adéquat en faveur des migrants.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme est l'établissement public ayant pour mission la coordination entre les différents acteurs intervenant dans les efforts d'alphabétisation et de l'éducation des adultes au Maroc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'alphabétisation et la Feuille de route 2017-2021, l'ANLCA oriente ses efforts vers plus de convergence avec les partenaires nationaux et internationaux afin d'atteindre les différentes catégories d'analphabètes ou illettrés y compris le

segment des populations relevant du domaine de la migration (les MRE et les immigrants résidents au Maroc).

Dans le cadre de l'appui budgétaire de l'Union Européenne à la Stratégie Nationale d'Alphabétisation une application mobile d'alphabétisation en ligne, Alpha Nour a été développée. Elle vise l'alphabétisation fonctionnelle, à travers un dispositif E-Learning, des artisans qui ne peuvent pas suivre des cours présentiels, et comporte de nombreux matériels pédagogique (textes, vidéos, activités et exercices).

L'application est opérationnelle, et peut être utilisée à tout moment sans besoin de connexion internet permanente.

Tenant compte de ce contexte, le présent appel d'offre a pour objet :

- De mener une étude de faisabilité analysant les conditions de réussite d'un curricula de formation en alphabétisation spécifique adressée aux migrants/tes en situation régulière au Maroc, et notamment aux femmes migrantes.
- De mener cette étude tout en considérant que l'objectif du dispositif d'alphabétisation est de contribuer à l'intégration des migrants sur le territoire marocain ; en s'appuyant sur une approche genre.

2. Justification :

Le Maroc a élaboré une stratégie nationale en matière d'immigration et d'asile SNIA, basée sur une approche globale et humaniste respectant les principes des droits de l'Homme et de la gouvernance.

Cette stratégie, lancée depuis 2013, a permis la mise en place d'une opération exceptionnelle ayant connu l'enregistrement de 27.643 demandes de régularisation des étrangers en situation irrégulière et le règlement de la situation de 18.694 personnes qui ont obtenu la carte de séjour en 2014, dans la première opération de régularisation de migrants la plupart des étrangers régularisés provenaient de pays subsahariens.

Et depuis le lancement, en décembre 2016, de la deuxième phase de régularisation de migrants au Maroc, 25.600 demandes ont été déposées. (Communiqué du CNDH le 28/03/2018).

Dans ce contexte, l'intégration socio-économique constitue le portail pour l'insertion des migrants(es) et réfugiés (es), dont la plupart ont des difficultés d'accès aux services de base à cause de non maîtrise de la langue arabe.

En dépit du fait que la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), notamment son programme 1 vise l'intégration des immigrés et réfugiés dans le système scolaire formel et non formel, pour promouvoir l'apprentissage des langues et cultures marocaines, il n'existe pas une méthode d'apprentissage spécifique pour les migrants non-arabophones.

Aussi, et dans le même cadre, il y a un manque évident de matériel didactique développé exclusivement pour ce groupe cible.

3. Objectifs et consistance de la consultation :

3.1 Objectif général :

Accompagner l'ANLCA dans l'élaboration d'un programme d'alphabétisation à l'attention des migrants/es et réfugiés (é) résidents au Maroc.

3.2 Objectifs spécifiques

La présente consultation a pour objectifs principaux de mener une étude de faisabilité pour :

Objectif spécifique	Outputs	Livrables
Réaliser une analyse des conditions de réussite d'un programme d'alphabétisation destiné aux migrants(es) et réfugiés (es) et notamment aux femmes migrantes en situation régulière au Maroc	<ul style="list-style-type: none">• Une proposition pour appuyer l'ANLCA dans le développement d'un programme d'alphabétisation spécifique et en priorité destiné aux migrants(es) et réfugiés (es) notamment aux femmes.• Réalisation d'un atelier d'une journée à l'attention des parties prenantes afin de partager les résultats et recommandations de la recherche ;	<ul style="list-style-type: none">• Un rapport de démarrage (max 3-5 pages)• Un rapport intermédiaire complet de l'étude (max 50 pages)• Un rapport final de l'étude (max 60 pages)
Mener une étude tout en considérant que l'objectif du dispositif d'alphabétisation est de contribuer à l'intégration des migrants sur le territoire marocain ; en s'appuyant sur une approche genre	<ul style="list-style-type: none">• Une proposition pour appuyer l'ANLCA pour l'élaboration de supports pédagogiques correspondants et à tester dans 2 régions du Maroc ;• Réalisation d'un atelier d'une journée à l'attention des parties prenantes afin de partager les résultats et recommandations de la recherche ;	

3.3 Services demandés

L'étude doit aboutir à la production de recommandations et d'actions concrètes pour la mise en place d'un programme d'alphabétisation destiné aux migrants (es) et réfugiés (es) en situation régulière au Maroc.

Pour mener à bien la mission demandée conformément à la présente consultation, cette étude devra être élaborée sur la base d'une documentation riche et actuelle, ainsi que d'un travail de terrain ciblant directement les intervenant-e-s et/ou parties prenantes en la matière et le public cible parce programme.

- Identifier la nature des besoins quantitatifs et qualitative en alphabétisation de la population cible (étendue quantitative et qualitative).
- Identifier les contraintes liées aux conditions d'apprentissage du migrant ; et notamment de la femme.
- Analyser et évaluer au préalable les dispositifs d'alphabétisation existants en matière de disponibilité de l'offre, de son accessibilité, fonctionnement et de son adéquation avec les besoins des migrants
- Développer en lien avec la SNIA en matière d'intégration socioculturelle et éducative des migrants au Maroc, une ingénierie didactique avec des objectifs andragogiques centrés sur la diversité et la multi culturalité.
- Effectuer une mission de terrain y compris des visites et entretiens auprès des personnes chargées des questions d'alphabétisation au sein de l'ANCLA et avec les ONG œuvrant dans le domaine d'alphabétisation des migrantes et public cible.
- Elaborer une proposition argumentée concernant les besoins des migrants en matière d'alphabétisation et de développer en fonction les modalités spécifiques de mise en œuvre de programmes d'alphabétisation pour les migrants (es) et réfugiés (e) ; et du montage institutionnel/organisationnel y afférent.
- Elaborer des recommandations sur le profil des formateurs, les besoins d'assistance personnalisée, le contenu de la formation de formateurs et les modalités de sa mise en œuvre, la durée et localisation du programme (accessibilité) dans le respect des problématiques liées au genre, l'implication des associations des migrants/tes et la diffusion de l'information.
- Organisation d'un atelier de restitution et de validation de l'étude, d'une journée à l'attention des parties prenantes afin de partager les résultats et les recommandations

Tout autre activité que les consultants souhaiteraient mener afin d'atteindre l'objectif de cette prestation.

4. Résultats attendus de l'étude :

Il est attendu que la présente consultation aboutisse aux résultats suivants :

L'étude devra intégrer une approche genre et présentera dans des chapitres distincts les aspects suivants :

- Les caractéristiques démographiques, socioculturelles et sociolinguistiques des migrants/tes faisant l'objet de l'enquête de terrain.
- Estimation du nombre de bénéficiaire potentiels ciblé par le programme.
- Identification des besoins en termes d'alphabétisation et de renforcement des capacités.
- Identification des modalités adéquates de mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation présentielle et formation de formateurs.
- Le besoin de formation de formateurs tenant compte du milieu socioculturel de la population cible et le type de formation envisageable.

L'étude identifiera également :

- Une proposition de mise en œuvre d'un programme pilote sur un minimum de deux grandes régions du Maroc ;

- L'étude produira également les termes de référence pour l'appel d'offre prévu dans le développement des manuels et guides d'alphabétisation et le dispositif d'évaluation spécifiques aux migrants.

5 Compétences requises

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'étude. Les membres de l'équipe en charge de cette consultation devront justifier du profil suivant :

Dans l'idéal, l'étude devra être conduite par un Bureau d'étude ayant une équipe pluridisciplinaire de consultants/es qui comprendra au minimum un/e sociolinguiste et un/e andragogue expérimentés justifiant d'une expérience dans le domaine d'alphabétisation des adultes, sciences de l'éducation, et ayant des références en la matière.

Education :

Posséder un diplôme supérieur en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, droit ou sciences sociales connexes de niveau Master ou Doctorat.

Compétences fonctionnelles :

- Esprit d'analyse et capacités de synthèse
- Habilité de communication notamment avec les administrations publiques.
- Bonne connaissance des cadres de développement internationaux ;
- Très bonnes capacités rédactionnelle (l'ensemble des livrables doit être remis en français)
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse de données (statistiques, etc.)
- Langue arabe et français requise

Expérience :

- 5 ans minimum dans le domaine lié aux prestations demandées
- Avoir participé au minimum à l'élaboration de deux (2) études similaires en relation avec les programmes d'alphabétisation au Maroc ou à l'étranger.
- Avoir une expérience avérée en méthodes et techniques de recherche
- Avoir une excellente connaissance en ingénierie de formation
- Une bonne connaissance des questions migratoires et d'inclusion sociale serait un atout
- Une bonne compréhension du contexte migratoire du Maroc à l'étranger en relation avec les droits humains, et droits des migrants serait un atout.
- Une expérience de travail avec les organismes internationaux serait un atout.

6. Livrables et durée de la consultation :

Les livrables à remettre dans le cadre de cette mission sont :

1. **Un rapport de démarrage succinct (3-5 pages) :** comprenant une note méthodologique détaillant l'approche, les étapes, les moyens proposés, la justification des choix méthodologiques, les ressources mobilisées, chronogramme détaillant le déroulement de la prestation, ses différentes phases, ainsi que la démarche de concertation avec les acteurs concernés par cette consultation ; la note méthodologique devra être remise au plus tard 5 jours après le démarrage de la mission. Ce rapport de démarrage sera révisé et commenté par les parties prenantes du projet avant sa version finale.

2. **Rapport intermédiaire et complet de l'étude (environ 50 pages)** ainsi qu'un résumé exécutif en français ;

Le rapport devra comprendre les éléments suivants :

- Une note succincte sur la méthodologie employée validée par les parties prenantes
- Une cartographie territoriale des migrants par langue maternelle (anglais, français...). La cartographie doit proposer un niveau d'agrégation approprié à la situation réelle sur le terrain (âge, sexe, antécédents scolaires, pays d'origine, statut de migration, accompagnés/non accompagnés, etc.) ;
- Une cartographie analytique des différents projets et expériences mis en place par les institutions gouvernementales et la société civile en matière de d'alphabétisation des migrants (es) et réfugiés (es), les mécanismes de référencement, de partage, et de coordination ;
- Une analyse des besoins ressortis ;
- Une identification des bonnes pratiques en matière d'alphabétisation des migrants ;
- Un plan opérationnel qui devra préciser les moyens et instruments à mettre en œuvre ainsi qu'une analyse de la faisabilité technique, administrative et financière.
- L'étude tiendra compte des précédentes expériences de l'ANLCA et fera une proposition argumentée du canal de communication choisi (télévision, radio, web...), besoins d'assistance personnalisée, durée du programme et les conditions pour la réussite du programme.
- Conclusion et recommandation sur les besoins identifiés et leur formulation en actions pour élaborer le programme d'alphabétisation au profit des migrants pour une utilisation ultérieure.
- Une proposition de Termes de références relatifs à l'élaboration des manuels, guides de formateurs et dispositif d'évaluation du programme d'alphabétisation des migrants (es) et réfugiés (es).

3. Le rapport final de l'étude en français (d'environ 60 pages) et qui comprend :

- Le rapport intermédiaire de l'étude intégrant les commentaires validés des parties prenantes ;
- Une Présentation synthèse PowerPoint des résultats de la consultation, en version électronique

La version finale de l'étude fera l'objet d'un atelier de restitution et validation auprès des parties prenantes. Le rapport final de l'étude est attendu maximum 20 jours après la fin de la mission. Les livrables seront rédigés en langue française et fournis sur support papier et sur support électronique en 10 copies.

Durée de la consultation

La mission est prévue pour une durée d'environ 40 jours ouvrables à compter à partir de la date officielle de démarrage.

7. Population ciblée :

- Institutions intervenant dans la migration au Maroc
- Institutions partenaires
- Personnel de l'ANCLA
- Ministère chargé des MRE et de la migration
- Alphabétiseurs / encadrants
- Communautés des migrants (au Maroc)
- Médias
- ONG œuvrant dans le domaine de la migration et dans l'alphabétisation.

8. Supervision de la consultation :

La consultation sera suivie et supervisée par un comité de suivi composé de représentants de bureau de technique de coopération espagnole au Maroc (AECID), de l'ANLCA et de CIDEAL Maroc et la collaboration de ministère chargé des MRE et de la migration.

9. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière :

L'offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a) Une lettre de soumission dûment signée ;
- b) Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ;
- c) Le planning de la réalisation de la mission ;
- d) Les CV à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;
- e) Les attestations de référence de missions similaires menées par les bureaux d'études.

L'offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors taxes, et en Toutes Taxes Comprises.

A noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liée à la réalisation de cette mission).

10. Méthodologie d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

L'évaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale).

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

	maximum	Score
Total pour l'organisation et la méthodologie	25	
● Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention	10	
● Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15	
Experts / Expertise :	50	
● Pertinence du profil et de l'expérience de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises	15	
● Formation	5	
● Compétences fonctionnelles	5	
● Expérience professionnelle	15	
● Références (de missions similaires)	10	
Méthodologie et approche proposée	25	
● Qualité de l'approche proposée / méthodologie	15	
● Qualité du plan de travail proposé	10	
Score total global	100	

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

- **Évaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

- **Évaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

11. Procédure pour la soumission des offres

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature sous pli fermé à l'adresse suivante, au plus tard avant **le 13 mai à 16h00**.

CIDEAL MAROC

Avenu Youssef Ibn Tachefine Résidence Menara N°90 Appartement N63 Tanger 90020

L'enveloppe extérieure, portant le nom du candidat, fermée et libellée au nom de CIDEAL Maroc doit porter la mention « Ne pas ouvrir – Offre pour Consultation : Etude 2 IMG». Elle doit obligatoirement contenir, sous peine de rejet, toutes les pièces suivantes dûment remplies, datées, signées et réparties dans deux enveloppes intérieures fermées :

1. une enveloppe « A » portant le nom du candidat et la mention « Offre technique – Etude 2 IMG».
2. une enveloppe « B » portant le nom du candidat et la mention « Offre financière – Etude 2 IMG».

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à Mr Bachir Bakali, administrateur de projet, par courrier électronique à ; bachir.bakali@cideal.org.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

.../...